Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

Regard sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance

Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante.

Ce cahier propose un regard sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance qui compte 234 aires de diffusion, réparties en 3 territoires de CLSC et 8 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

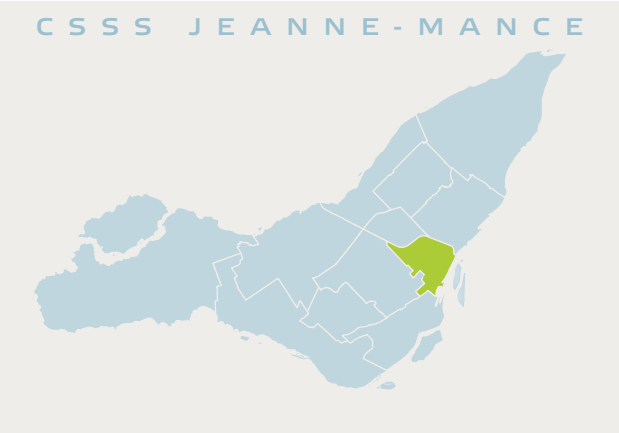

Québec

Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS Jeanne-Mance

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion ainsi que la population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 3 CLSC et pour leurs 8 voisinages (tableau 3).

Tableau 1. Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS Jeanne-Mance, 2010

Accès aux FL (pi²)	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	11	8 488	6,5
50 - 215	2	1 344	1,0
216 - 425	25	15 050	11,4
426 - 850	15	7 525	5,7
> 850	181	99 294	75,4
Total	**234**	**131 701**	**100**

Les trois quarts de la population du CSSS Jeanne-Mance bénéficient d'un excellent accès aux fruits et légumes frais à distance de marche (plus de 850 pi²). Seulement 7,5 % des résidants ont un accès nul (0 pi²) ou négligeable (50 – 215 pi²).

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS Jeanne-Mance aux autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)[1] et qui résident dans les secteurs où l'accès est nul ou négligeable (moins de 215 pi²). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

1 SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

Tableau 2. Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	*N*	*pi²*	*N*	*%*	*N*	*%*[1]
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	**131 701**	**234**	**1 392**	**38 653**	**29,3**	**3 266**	**8,5**
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
Île de Montréal	**1 813 882**	**3 094**	**425**	**402 986**	**22,2**	**136 691**	**33,9**

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Comparativement aux autres CSSS montréalais, celui de Jeanne-Mance offre un accès médian aux fruits et légumes frais, parmi les plus élevés de la région. De même, la proportion de la population qui a un accès excellent (75 %), soit plus de 850 pieds carrés, est la plus élevée de tous les CSSS (tableau 1). Il faut noter que la densité populationnelle y est également très forte, avec plus de 13 900 personnes / km², en comparaison avec celle de l'île de Montréal qui est d'environ 3 600 personnes / km².

Le CSSS Jeanne-Mance se classe également au deuxième rang quant à la proportion de personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu (29,3 %), soit bien au-dessus de celle estimée à l'échelle montréalaise. Cependant, tant le nombre que la proportion des personnes pauvres qui résident dans des aires où l'accès est nul ou négligeable (3 266 personnes, 8,5 %), sont au rang des plus faibles de la région, avec ceux du CSSS du Cœur-de-l'île (tableau 2).

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes caractéristiques que celles du tableau 2.

Tableau 3. Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS Jeanne-Mance, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	*N*	*pi²*	*N*	*%*	*N*	*%*[1]
CLSC Saint-Louis-du-Parc	**37 582**	**70**	**2 174**	**10 388**	**27,6**	**0**	**0,0**
1 - Saint-Louis	13 492	26	1 920	3 951	29,3	0	0,0
2 - Mile End	24 090	44	2 248	6 437	26,7	0	0,0
CLSC Plateau-Mont-Royal	**50 903**	**94**	**1 506**	**12 478**	**24,5**	**0**	**0,0**
3 - Plateau-Ouest	31 932	59	1 483	7 488	23,4	0	0,0
4- Plateau-Est	18 971	35	1 672	4 990	26,3	0	0,0
CLSC Des Faubourgs	**43 216**	**70**	**874**	**15 787**	**36,5**	**3 266**	**20,7**
5 - Sainte-Marie	15 892	26	873	5 642	35,5	1 413	25,0
6 - Saint-Jacques	14 101	24	981	5 415	38,4	1 117	20,6
7 - Faubourg Saint-Laurent	9 503	16	1 207	4 043	42,5	155	3,8
8 - Vieux-Montréal	3 720	4	0	687	18,5	581	84,7
CSSS Jeanne-Mance	**131 701**	**234**	**1 392**	**38 653**	**29,3**	**3 266**	**8,5**

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante situe les aires de diffusion selon les catégories d'accès aux fruits et légumes frais. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les aires de diffusion où l'accès est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi²). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi²) ou bon (426 – 850 pi²). Le vert foncé identifie les aires de diffusion où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.

Les disparités entre les voisinages

Tel qu'illustré sur la carte, la démarcation est nette sur ce territoire de CSSS : ce n'est que dans le secteur Des Faubourgs que l'on observe de réels problèmes d'accès aux fruits et légumes frais, du moins pour les personnes vivant sous le seuil de faible revenu. Malgré ce fait, l'accès médian est excellent dans tous les voinages (plus de 850 pieds carrés), à l'exception du Vieux-Montréal (tableau 3).

En excluant à nouveau le Vieux-Montréal (8 sur la carte), tous les autres voisinages du CSSS abritent une proportion plus élevée que celle estimée à l'échelle régionale de personnes vivant sous le seuil de faible revenu. Le Faubourg Saint-Laurent (7) se positionne au premier rang peu enviable de défavorisation parmi tous les voisinages de la région avec 42,5 % de personnes qui y vivent sous le SFR. Une publication de la Direction de santé publique, « Regard sur la défavorisation en 2006, Série 2[2] », note également les conditions matérielles défavorables du secteur Des Faubourgs. Cependant, c'est dans les voisinages Sainte-Marie (5) et Saint-Jacques (6) que l'on retrouve le plus grand nombre de personnes vivant sous le SFR avec un accès nul ou négligeable aux fruits et légumes frais. Bien que l'on observe des nombres élevés de personnes vivant sous le SFR dans les voisinages de Saint-Louis-du-Parc et du Plateau-Mont-Royal, leur accès à des produits frais à distance de marche s'élève à plus de 215 pieds carrés (données non affichées). À titre d'exemple, l'accès le plus faible, relevé dans le voisinage du Plateau-Ouest (3), s'élève à 535 pieds carrés et il est de 748 pieds carrés dans le voisinage Saint-Louis (1).

2 http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_asssmpublications/978-2-89673-012-4.pdf

Figure 1. Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS Jeanne-Mance, 2010

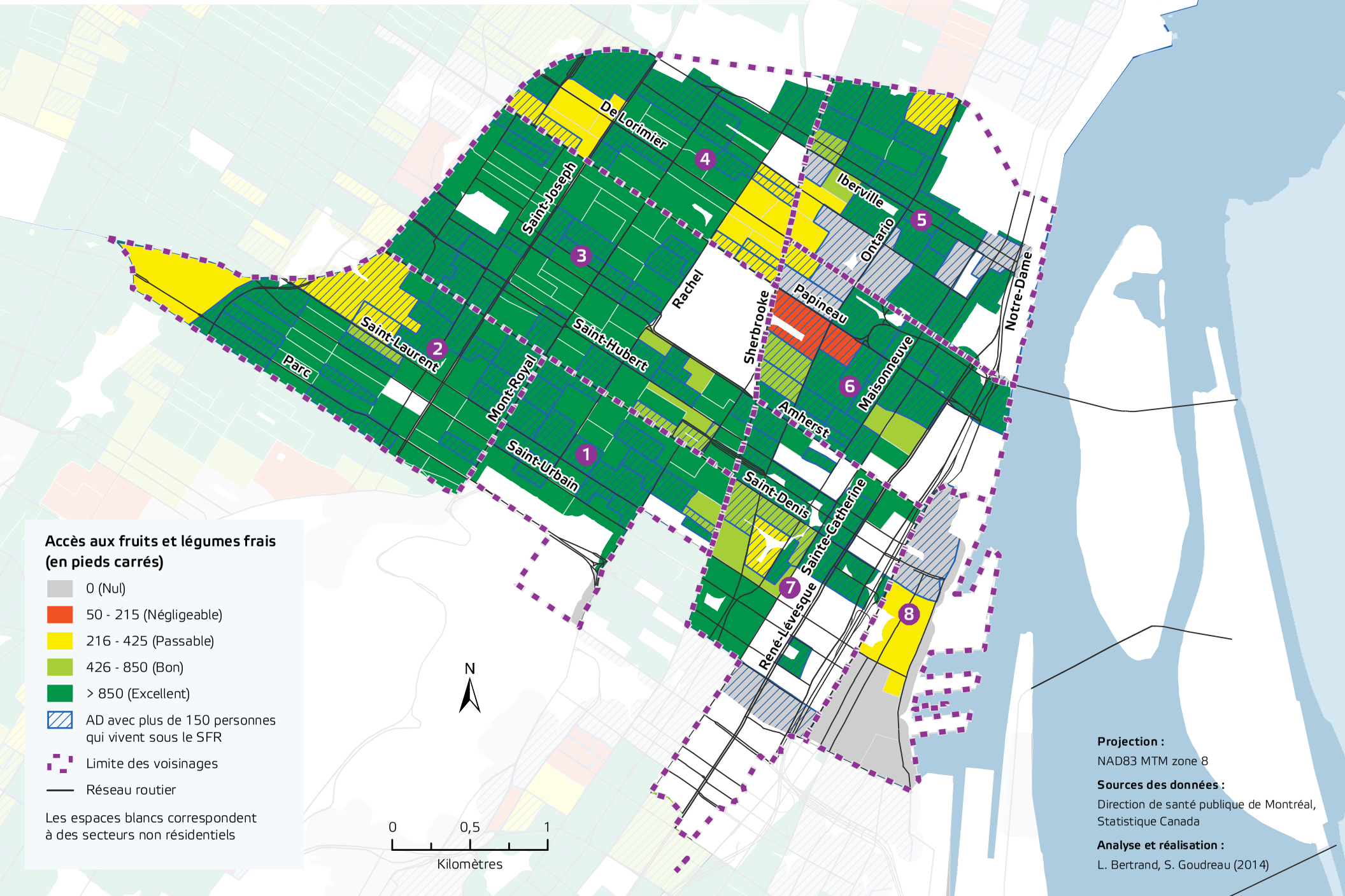

La carte illustre bien les observations précédentes. Elle montre surtout la dispersion des personnes vivant sous le SFR dans tous les voisinages, de même que le grand nombre d'aires de diffusion caractérisées par un nombre élevé de personnes sous le SFR (AD hachurées, 150 personnes et plus). Parmi celles-ci, 11 AD affichent un accès nul ou négligeable (en gris et rouge).

Le quartier chinois, situé autour de l'axe Saint-Laurent – De La Gauchetière, apparaît comme un espace non résidentiel en blanc sur la carte. Or, ce quartier est habité et desservi par des commerces alimentaires. On y dénombre 600 logements et environ 1000 résidents, dont 80 % sont âgés entre 15 et 64 ans (recensement 2011). Cependant, le rencensement de l'année 2006 de Statistique Canada, utilisé dans cette étude, n'a pas diffusé les données spécifiques à ce secteur, celles-ci étant jugées non fiables[3]. Lors de l'étude de 2010, les mesures d'accès aux fruits et légumes frais y ont néanmoins été recueillies dans 4 commerces offrant plus de 50 pieds carrés de ces produits. Sur un rayon de 500 m, l'accès s'avère excellent, approchant 1 500 pieds carrés.

Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

Le graphique indique que la majorité de la population du CSSS Jeanne-Mance (64 %) bénéficiait aussi en 2004 d'un excellent accès aux fruits et légumes frais. La proportion est encore plus élevée en 2010. C'est dans la catégorie de bon accès (426-850 pi^2) que l'on observe une forte diminution de personnes, entre les deux années, soit de 17 % à 6 %. Un examen plus détaillé des données à l'échelle des voisinages fait voir que les gains d'accès se sont produits surtout dans les vosinages de Mile End et du Plateau (données non affichées). Le voisinage de Sainte-Marie n'affiche une amélioration que dans 3 aires de diffusion. Les 5 aires de diffusion où l'accès était nul en 2004, sont demeurées dépourvues.

Discussion

L'analyse de ce CSSS du centre de Montréal s'accorde à une observation du rapport régional de cette étude spécifiant qu'en général, les personnes défavorisées vivent davantage dans les zones les plus densément peuplées où l'accès aux fruits et légumes frais est meilleur. Mais elle met aussi en relief les disparités qui peuvent être dissimulées sous des chiffres généraux. Les personnes pauvres vivant dans le secteur Des Faubourgs ont un environnement alimentaire déficient, alors que celles vivant dans Saint-Louis-du-Parc ou sur le Plateau Mont-Royal, à l'instar de l'ensemble de leur population, bénéficient d'un excellent accès aux aliments santé.

L'examen des commerces qui ont été mesurés dans les deux études révèle que 5 commerces de moins qu'en 2004 ont été enregistrés en 2010, entraînant une réduction d'environ 5 000 pieds carrés de fruits et légumes frais à l'échelle du CSSS. Comment alors expliquer le plus grand nombre de personnes ayant un excellent accès? Y aurait-il eu transformation de certains types de commerces avec modification de l'offre de fruits et légumes frais? Y aurait-il eu remplacement de certains commerces par d'autres offrant

Graphique 1. Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS Jeanne-Mance

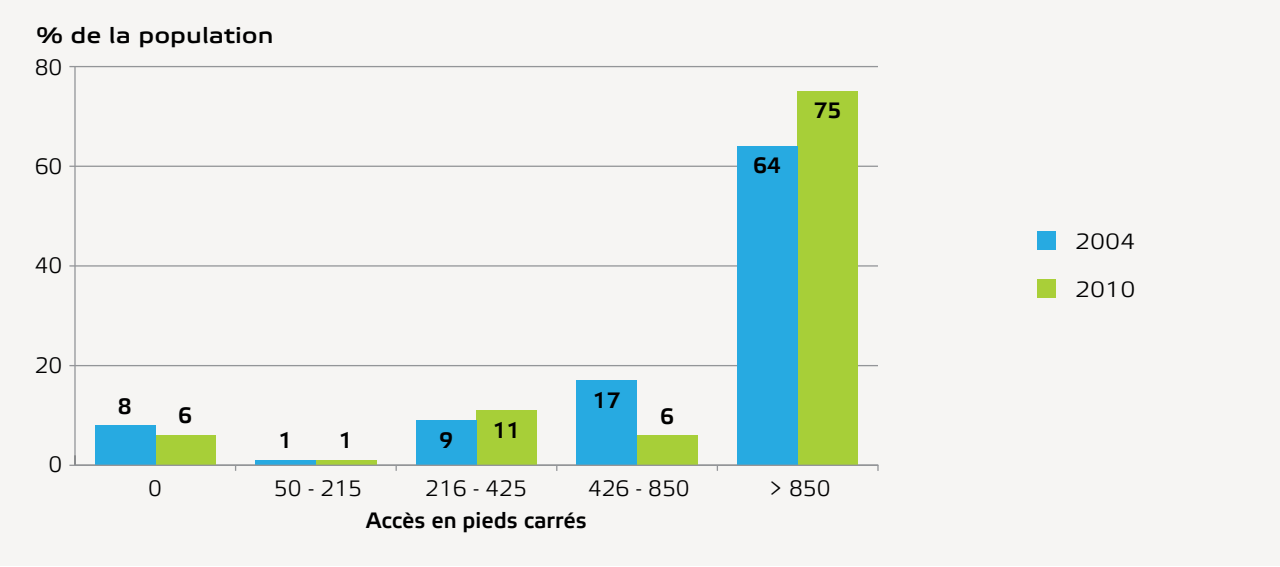

3 http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/notes/sup_DA2A-AD2A-fra.cfm#QC

plus de fruits et légumes frais? S'est-il plutôt produit un déplacement des personnes ou de nouveaux développements résidentiels? Il est bien connu que le paysage résidentiel a beaucoup changé sur ce territoire au cours des dernières années. Ce sont là des éléments qui méritent une analyse approfondie pour mieux éclairer la situation.

D'autres facteurs attirent également l'attention sur la notion d'accès. Dans ce CSSS, les divers groupes socio-économiques se côtoient; les voisinages Saint-Louis et Mile End, de caractère multiethnique, présentent une image alimentaire diversifiée, et les prix sont raisonnables; ailleurs sur le Plateau, par exemple, plusieurs commerces sont spécialisés, et le prix des denrées y est élevé. Certaines aires de diffusion peuvent donc être bien desservies, mais le prix des aliments y est moins accessible pour les personnes vivant sous le SFR.

En perspective

Les communautés locales de ce territoire se sont activées avec un esprit dynamique et novateur à l'égard des inéquités alimentaires rapportées plus haut. Les données de cette étude axées sur l'accès régulier aux aliments santé ne tiennent pas compte de toutes les initiatives qui ont été mises en place notamment dans les secteurs défavorisés – jardins collectifs, marchés publics, etc. Le marché ambulant FRUIXI, qui offre des fruits et légumes locaux à des prix abordables et qui rejoint les clientèles en se déplaçant en triporteur, rassemble justement les objectifs de l'accès physique et économique dans les secteurs où existent ces lacunes d'accessibilité. Il serait plus équitable de mesurer éventuellement la contribution de ces interventions à un meilleur accès en tenant compte de leur nature spécifique et de la population rejointe.

Vu leurs caractéristiques distinctes rapportées dans ce cahier, une analyse plus fine des secteurs pauvres et mal desservis, de leur aménagement, de leur population, des souhaits de solution formulés par les résidants doit être assurée. Des efforts soutenus de tous les acteurs tant municipal, que social, économique, ou communautaire, méritent d'être poursuivis, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire de CSSS.

Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance

Une réalisation du secteur
Environnement urbain et santé,
Direction de santé publique de
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est
Montréal, (Québec) H2L 1M3
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)
ISBN 978-2-89673-372-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-373-6 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

Auteurs
Lise Bertrand
Sophie Goudreau

Collaboration
Francine Hubert
Michel Fournier
François Thérien

Édition
Deborah Bonney

Graphisme
Paul Cloutier

Photos
P.2 : Faubourg St-Laurent
P.3 : Marché solidaire Frontenac
P.7 : Marché solidaire Frontenac

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec